

REPUBLIQUE FRANÇAISE

S.Y.M.B.O.L.I.P.

Numéro SIRET : 25530130100057

POSTE COMPTABLE : TRESORIER DE CRAON

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET : S.Y.M.B.O.L.I.P.

ANNEE 2016

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Exécutions du budget et détail des restes à réaliser

p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles

p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles

p.14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.15 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV – AUTRES ANNEXES

		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.16	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.20	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
p.21	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		X
	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.22	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.23	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement		X
	A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)		X
	A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)		X
	A10.3 - Opérations liées aux cessions		X
	A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)		X
	A11 - Etat des travaux en régie		X
	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.24	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Action de formation des élus		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		X
	C3.6 - Identification des flux croisés		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.26	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE	S.Y.M.B.O.L.I.P. S.Y.M.B.O.L.I.P.	CA 2016
------------	--------------------------------------	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses d'exploitation/Dépenses réelles de fonctionnement	100,00%	0,00%
2	Produit exploitation domaine/Recettes réelles de fonctionnement	93,41%	0,00%
3	Transferts reçus/Recettes réelles de fonctionnement	0,00%	0,00%
4	Emprunts réalisés/Dépenses d'équipement brut	0,00%	0,00%
5	Encours de la dette	0,00	0,00

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B****POUR MEMOIRE(1)**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	238 864,75	G	238 864,75
	Section d'investissement	B	0,00	H	180,29
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2015	Report en section de fonctionnement (002)	C	(si déficit)	I	(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	(si déficit)	J	406,81 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)			238 864,75 = A+B+C+D		239 451,85 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2017 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017		0,00 = E+F		0,00 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		238 864,75 = A+C+E		238 864,75 = G+I+K
	Section d'investissement		0,00 = B+D+F		587,10 = H+J+L
	TOTAL CUMULE		238 864,75 = A+B+C+D+E+F		239 451,85 = G+H+I+J+K+L

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	E 0,00	K 0,00
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 0,00	L 0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	3 100,00	2 229,57	0,00	0,00	870,43
012	Charges de personnel et frais assimilés	223 630,00	217 229,73	0,00	0,00	6 400,27
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	19 920,00	19 225,16	0,00	0,00	694,84
Total des dépenses de gestion courante		246 650,00	238 684,46	0,00	0,00	7 965,54
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		246 650,00	238 684,46	0,00	0,00	7 965,54
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	180,29	180,29			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		180,29	180,29			0,00
TOTAL		246 830,29	238 864,75	0,00	0,00	7 965,54
Pour information		(3)				
D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2015		0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	15 132,00	15 744,08	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes div	231 698,29	223 120,67	0,00	0,00	8 577,62
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		246 830,29	238 864,75	0,00	0,00	7 965,54
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		246 830,29	238 864,75	0,00	0,00	7 965,54
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		246 830,29	238 864,75	0,00	0,00	7 965,54
Pour information		(3)				
R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2015		0,00				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	587,10	0,00	0,00	587,10
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		587,10	0,00	0,00	587,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		587,10	0,00	0,00	587,10
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00	0,00		0,00
TOTAL		587,10	0,00	0,00	587,10
Pour information		(3)			
D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2015		0,00			

RÉCETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Dotations, fonds divers et réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	0,00		0,00	
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	180,29	180,29		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		180,29	180,29		0,00
TOTAL		180,29	180,29	0,00	0,00
Pour information		(3)			
R001 Solde d'exécution positif reporté de 2015		406,81			

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 229,57		2 229,57
012	Charges de personnel et frais assimilés	217 229,73		217 229,73
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	19 225,16		19 225,16
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	180,29	180,29
	Dépenses de fonctionnement - Total	238 684,46	180,29	238 864,75
	Pour information			0,00
	D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2015			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement - Total	0,00	0,00	0,00
	Pour information			0,00
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2015			0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	15 744,08		15 744,08
70	Produits des services, du domaine et ventes dive	223 120,67		223 120,67
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	238 864,75	0,00	238 864,75
	Pour information			0,00
	R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2015			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		180,29	180,29
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	0,00	180,29	180,29
	Pour information			406,81
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2015			406,81

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	3 100,00	2 229,57	0,00	0,00	870,43
6064	Fournitures administratives	100,00	13,74	0,00	0,00	86,26
6135	Locations mobilières	600,00	440,51	0,00	0,00	159,49
6156	Maintenance	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	400,00	356,66	0,00	0,00	43,34
6232	Fêtes et cérémonies	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6237	Publications	200,00	168,98	0,00	0,00	31,02
6261	Frais d'affranchissement	1 650,00	1 249,68	0,00	0,00	400,32
012	Charges de personnel et frais assimilés	223 630,00	217 229,73	0,00	0,00	6 400,27
6218	Autre personnel extérieur	0,00	42,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	127,00	122,89	0,00	0,00	4,11
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	2 970,00	2 765,00	0,00	0,00	205,00
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	378,00	368,92	0,00	0,00	9,08
64111	Rémunération principale	102 246,00	100 722,55	0,00	0,00	1 523,45
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	3 544,00	3 090,84	0,00	0,00	453,16
64118	Autres indemnités	29 111,00	28 023,96	0,00	0,00	1 087,04
64131	Rémunérations	24 137,00	22 251,55	0,00	0,00	1 885,45
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	24 380,00	23 566,54	0,00	0,00	813,46
6453	Cotisations aux caisses de retraite	33 199,00	32 696,96	0,00	0,00	502,04
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	1 329,00	1 240,42	0,00	0,00	88,58
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	409,00	403,00	0,00	0,00	6,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	1 400,00	1 580,10	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	400,00	355,00	0,00	0,00	45,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	19 920,00	19 225,16	0,00	0,00	694,84
6531	Indemnités	18 000,00	17 563,10	0,00	0,00	436,90
6532	Frais de mission	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6533	Cotisations de retraite	1 720,00	1 662,06	0,00	0,00	57,94
6574	Subventions de fonctionnement aux associatic	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		246 650,00	238 684,46	0,00	0,00	7 965,54
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		246 650,00	238 684,46	0,00	0,00	7 965,54
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	180,29	180,29			0,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles	180,29	180,29			0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		180,29	180,29			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		180,29	180,29			0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		246 830,29	238 864,75	0,00	0,00	7 965,54
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2015						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	15 132,00	15 744,08	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du person	15 132,00	15 744,08	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	231 698,29	223 120,67	0,00	0,00	8 577,62
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des É	208 598,00	201 585,65	0,00	0,00	7 012,35
70871	par la collectivité de rattachement	19 920,00	19 225,16	0,00	0,00	694,84
70872	par les budgets annexes et les régies municipales	3 180,29	2 309,86	0,00	0,00	870,43
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		246 830,29	238 864,75	0,00	0,00	7 965,54
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		246 830,29	238 864,75	0,00	0,00	7 965,54
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00	0,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		246 830,29	238 864,75	0,00	0,00	7 965,54
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2015		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2015	0,00
= Différence ICNE 2016 - ICNE 2015	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	587,10	0,00	0,00	587,10
2188	Autres immobilisations corporelles	587,10	0,00	0,00	587,10
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		587,10	0,00	0,00	587,10
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		587,10	0,00	0,00	587,10
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)		0,00		
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		587,10	0,00	0,00	587,10
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2015		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041=RI 041.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2015)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>0,00</i>			
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)</i>	<i>180,29</i>	<i>180,29</i>		<i>0,00</i>
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	<i>46,29</i>	<i>46,29</i>		<i>0,00</i>
28188	<i>Autres immobilisations corporelles</i>	<i>134,00</i>	<i>134,00</i>		<i>0,00</i>
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		180,29	180,29		0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (5)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		180,29	180,29		0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		180,29	180,29	0,00	0,00
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2015		406,81			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des admi- nistrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
---------	--	--	--	--	--------------	---------------------------	---	--------------	---------------	--	--------------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser 2015)												
Dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Equipements municipaux (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Opérations financières	0,00											0,00
Depenses d'ordre	0,00											0,00
Solde d'exécution reporté de 2015	0,00											0,00
Total dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total recettes	180,29	406,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	587,10
Solde d'investissement	180,29	406,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	587,10

RESTE A REALISER au 31/12/2016

Total RAR dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total RAR recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE RAR d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser 2015)												
Total dépenses	180,29	238 684,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	238 864,75
Total recettes	0,00	238 864,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	238 864,75
Solde de fonctionnement	-180,29	180,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RESTE A REALISER au 31/12/2016

Total RAR dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total RAR recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde RAR fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

S.Y.M.B.O.L.I.P. - 49 - S.Y.M.B.O.L.I.P.	CA	2016
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total dépenses d'investissement												
	Total recettes d'investissement	180,29	406,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	587,10
	Recettes d'ordre	180,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180,29
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	180,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180,29
20051	Concessions et droits similaires	46,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46,29
20188	Autres immobilisations corporelles	134,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	134,00
001	Solde d'exécution reporté de 2015	0,00	406,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	406,81

INVESTISSEMENT

DEPENSES

RECETTES

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total dépenses de fonctionnement												
011	Charges à caractère général	180,29	238 684,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	238 864,75
6064	Fournitures administratives	0,00	13,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13,74
6135	Locations mobilières	0,00	440,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	440,51
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	356,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	356,66
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	0,00	168,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	168,98
6261	Frais d'affranchissement	0,00	1 249,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 249,68
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	217 229,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	217 229,73
6218	Autre personnel extérieur	0,00	42,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	122,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	122,89
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	2 765,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 765,00
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	0,00	368,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	368,92
64111	Rémunération principale	0,00	100 722,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 722,55
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	3 090,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 090,84
64118	Autres indemnités	0,00	28 023,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 023,96
64131	Rémunérations	0,00	22 251,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 251,55
6451	Cotisations à l'U.R.S.A.F.	0,00	23 566,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 566,54

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux des adm- nistrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseigne- ment et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interven- tions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménage- ment et services urbains, environne- ment	9 Action économi- que	TOTAL
6463	Coisations aux caisses de retraite	0,00	32 696,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 696,96
6454	Coisations aux A.S.E.D.I.C	0,00	1 240,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 240,42
6458	Coisations aux autres organismes sociaux	0,00	403,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	403,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	0,00	1 580,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 580,10
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	355,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	355,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	19 225,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 225,16
6531	Indemnités	0,00	17 563,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 563,10
6532	Frais de mission	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6533	Coisations de retraite	0,00	1 662,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 662,06
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'ordre	180,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180,29
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	180,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180,29
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporel	180,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180,29

RECETTES

	Total recettes de fonctionnement	0,00	238 864,75	0,00	238 864,75								
013	Atténuations de charges	0,00	15 744,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 744,08
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	15 744,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 744,08
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses:	0,00	223 120,67	0,00	223 120,67								
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Ecoles	0,00	201 585,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	201 585,65
/0871	par la collectivité de rattachement	0,00	19 225,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 225,16
/0872	par les budgets annexes et les régies municipales	0,00	2 309,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 309,86

(1) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (1)	180,29	238 684,46	238 864,75
011 Charges à caractère général	0,00	2 229,57	2 229,57
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	217 229,73	217 229,73
023 Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	180,29	0,00	180,29
65 Autres charges de gestion courante	0,00	19 225,16	19 225,16
RECETTES TOTALES (1)	0,00	238 864,75	238 864,75
013 Atténuations de charges	0,00	15 744,08	15 744,08
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	223 120,67	223 120,67

Sous-fonction 02	
020	Administration générale de la collectivité
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (1)	238 684,46
011 Charges à caractère général	2 229,57
012 Charges de personnel et frais assimilés	217 229,73
023 Virement à la section d'investissement	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	0,00
65 Autres charges de gestion courante	19 225,16
RECETTES TOTALES (1)	238 864,75
013 Atténuations de charges	15 744,08
70 Produits des services, du domaine et ventes	223 120,67

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (1)	0,00	0,00	0,00
Non individualisées en opérations	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (1)	180,29	406,81	587,10
Non affectées aux opérations	180,29	406,81	587,10
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00	406,81	406,81
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	180,29	0,00	180,29
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00

CHAPITRES	Sous-fonction : 02	
	020 Administration générale de la	
DEPENSES TOTALES (1)	0,00	
Non individualisées en opérations	0,00	
20 Immobilisations incorporelles	0,00	
21 Immobilisations corporelles	0,00	
RECETTES TOTALES (1)	406,81	
Non affectées aux opérations	406,81	
001 Solde d'exécution de la section d'investis	406,81	
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2015)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2016	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2015)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2015)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		180,29	180,29
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		180,29	180,29
28051	Amortissement des immobilisations	46,29	46,29
28188	Amortissement des immobilisations	134,00	134,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2016	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	180,29	0,00	406,81	0,00	587,10

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00
Ressources propres disponibles	587,10
Solde	V = IV - II (3) + 587,10

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016

	IV
	C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1	0	1	0	0	0
REDACTEUR	B	1	0	1	0	0	0
FILIERE TECHNIQUE (c)		3	0	3	0	1	1
chargé mission	A	0	0	0	0	1	1
INGENIEUR	A	1	0	1	0	0	0
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1	0	1	0	0	0
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ere CLASSE	B	1	0	1	0	0	0
ADJOINT TECHNIQUE 2è CLASSE	C	0	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		4	0	4	0	1	1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2016

	IV
	C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2016	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6) chargé mission	A	TECH	430	0,00		CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b° : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de

création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le *Nice-Président*
 A CRAON, le 17/03/2017
 Le *Nice-Président*

Nombre de membres en exercice : 50

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour :

Contre :

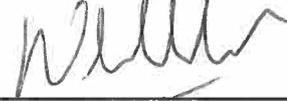
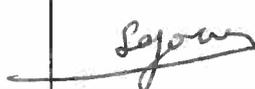
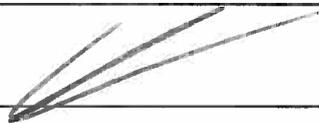
Abstention :

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session ordinaire.

A CRAON, le 17/03/2017

Date de convocation : 07/03/2017

Les membres du Comité syndical,

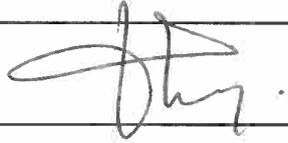
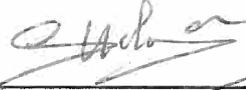
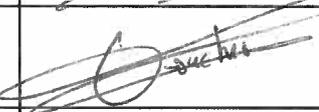
BAGOUET ALAIN - SBOS	
BOULTOUREAU HUBERT - SBOS	
COUE HENRI - SBOS	
DELAHAYE CHRISTIAN - SBOS POINSON Arthur	
DUBOSCLARD HERVE - SBOS	
DUMONT JEAN-YVES - SBOS	
JAMES MARIE-AGNES - SBOS	
JOUBERT JEAN-PAUL - SBOS SEJOURNE serge	
MOREL DANIEL - SBOS	
OREILLARD GABRIEL - SBOS	
PERROIS CHRISTIAN - SBOS	
RONCIN JOEL - SBOS	
ROUSSEZ OLIVIER - SBOS	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

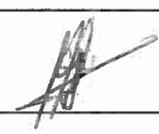
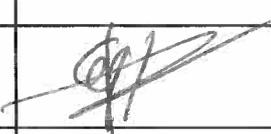
SAGET BERTRAND - SBOS	
Van Der SCHEAGH BERNARD - SBOS	
BORDEAU DOMINIQUE - SBON	
BRIQUET ALAIN - SBON	
CHRETIEN PATRICE - SBON	
CROSNIER FLORENT - SBON	
DELANOE JEAN-CLAUDE - SBON	
FOUCHER HERVE - SBON	
GAROT REMI - SBON	
GAUME BRUNO - SBON	
GENDRY DANIEL - SBON	
HUNAUULT ALAIN - SBON	
LABBE MICHEL - SBON	
LECOMTE JEAN-MARCEL - SBON	
MAILLERIE CHANTAL - SBON	
MICHEL LOUIS - SBON	
TARDIF MICHEL - SBON	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

FERRE JEAN-PIERRE - SBON	
JAILLIER DOMINIQUE - SIAEP REGION OUEST CHATEAU GONTIER	
POINTEAU SERGE - SIAEP REGION OUEST CHATEAU GONTIER	
VERON LOUIS - SIAEP CENTRE OUEST MAYENNAIS	
COTENCEAU JEAN - SIAEP SEGREEN	
GRIMAUD GILLES - SIAEP SEGREEN	
LEQUEUX JEAN-PAUL - SIAEP SEGREEN	
MENANT BERNARD - SIAEP SEGREEN	
COLAS AURELIEN - SIAEP SEGREEN (coupleast)	
GAY BENOIT - SIAEP BIERNE	
GUIOULLIER MARCEL - SIAEP CRAONNAIS	
MADIOT ISABELLE - SIAEP CRAONNAIS	
RAIMBAULT MICHEL - SIAEP LIVRE LA TOUCHE	
GILLES PIERRICK - SIAEP LIVRE LA TOUCHE	
PRIOUX GERARD - SGEAU CHATEAU GONTIER	
AUBRY MAURICE - COMMUNE D'AHUILLE	
BOURDAIS PATRICE - COMMUNE COSSE LE VIVIEN	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

LUTELLIER RAYMOND - COMMUNE COSSE LE VIVIEN	
MAINGUY JEAN-YVES - COMMUNE CRAON	
MAUTIN MATTHIEU - COMMUNE CRAON	
SABIN JOEL - COMMUNE CRAON	

Certifié exécutoire par le *Vice-Président* compte tenu de la transmission en sous préfecture, le *27/03/17*, et de la publication le *20/03/17*

A CRAON, le 17/03/2017





Contrôle de Légalité

Compte-rendu d'horodatage de l'acte n° : 2017-06CA

Résumé de l'acte : CA 2016 budget general

Date de décision : 17/03/2017

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Classification : 7.1. Décisions budgétaires

Rédacteur : Véronique Douaud-Clochard

AR reçu le : 28/03/2017 00:00:00

N° AR : 053-255301301-20170317-2017-06CA-BF

Pièces jointes :

DOCBUDG-25530130100057-053011-CA-2016-27032017000000gal.xml

CPtegestion2016Gal.pdf

Historique :

28/03/2017 11:47:09	Reçu	Véronique Douaud-Clochard
28/03/2017 11:47:54	En cours de transmission	
28/03/2017 11:48:28	Transmis en Préfecture	
28/03/2017 11:51:52	Accusé de réception reçu	